



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 5 avril 2022, 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

PRÉSENCES :

Monsieur Jaimy Polman	Parent
Madame Valéry Aubin Morel	Parent
Madame Caroline Beaupré	Enseignante
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur

ABSENT :

Madame Caterina Julius	Parent
------------------------	--------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président Jaimy Polman accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

CÉ-21/22-042

Il est proposé par Madame Joelle Bergeron que Madame Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-21/22-043

Il est proposé par Madame Valéry Aubin Morel
et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance du 5 avril 2022 soit adopté tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 FEVRIER 2022

CÉ-21/22-044

Il est proposé par Madame Annie Dufour et résolu :
QUE le procès-verbal du 22 février 2022 soit adopté tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. RÉGLES DE CONDUITES, MESURES DE SÉCURITÉ ET CODE DE VIE (APPROBATION – FICHE 7)

CÉ-21/22-045

Il est proposé par Madame Annie Dufour et résolu :
QUE Les règles de conduite, mesures de sécurité et code de vie soient
approuvés tel que présentés

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Jaimy Polman pose des questions relativement à un sondage qui a été
transmis par le comité de parents concernant le protocole d'intervention en cas
de violence sexuelle dans l'école.

7. SERVICE DE SURVEILLANCE DE LAWRENCEVILLE (INFORMATIONS)

Benoit mentionne qu'il faut penser à prévoir du recrutement en ressources
humaines pour ce service à moyen terme.

François nous informe que pour l'instant le service de surveillance est
déficientaire. Cependant, ce n'est pas un enjeu qui est discuté pour l'instant au
conseil municipal.

8. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES (APPROBATION)

CÉ-21/22-046

Il est proposé par Madame Valéry Aubin Morel, et résolu :
QUE les activités et sorties éducatives soient approuvés

Camp théâtre – 26 et 27 mai



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Élèves du primaire - Inclus un coucher, trois repas et une collation. Aucun frais chargé aux parents

Sortie à Québec

Élèves du primaire – Journée complète, 1 repas inclus, sans coucher (retour tard en soirée). 10\$ chargé aux parents

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

9. CAMPAGNE DE FINANCEMENT (APPROBATION – FICHE 16)

CÉ-21/22-047

Des suivis sont effectués concernant les activités prévues

Tournoi de baseball

Le terrain de balle sera disponible pour le tournoi. Au besoin la municipalité pourra contribuer en offrant le permis d'alcool si les loisirs ne peuvent le fournir.

Soirée cinéma

Les mesures sanitaires actuelles nous permettraient de tenir ces levées de fonds. Nous estimons cependant qu'il serait difficile d'organiser le tout d'ici la fin de l'année.

Il est proposé par Madame Valéry Aubin Morel et résolu QUE : L'activité de cinéma soit reconduite au début de la prochaine année scolaire.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

10. RÉFLEXIONS CONCERNANT LE PROJET ÉCUCATIF DE L'ÉCOLE



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Benoit présente les éléments de réflexions amorcés avec l'équipe-école.

À l'heure actuelle, il manque une inscription pour assurer l'ouverture du groupe de préscolaire pour la prochaine année scolaire.

Les parents seront interpellés pour se prononcer quant au projet éducatif de l'école et poursuivre les réflexions débutées par l'équipe-école. Le conseil d'établissement s'interroge sur la bonne formule à ce sujet. On convient qu'il est important de rebâtir le lien avec les parents à travers les événements de l'école qui peuvent reprendre en fonction des règles sanitaires actuelles avant de faire une consultation formelle

Il est proposé de créer un événement « convivial », durant lequel on pourra amorcer quelques discussions informelles avec les parents et avoir un mot de la direction sur nos réflexions. La formule projetée est de faire un 5 à 7 de dégustation des collations saines qui ont été faites par les élèves cette année. La date proposée est le 17 mai, moment qui avait été prévu pour un conseil d'établissement facultatif.

11. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION (CONSULTATION – FICHE 9)

Il est proposé par Jaimy Polman et résolu d'adopter la recommandation suivante concernant la sélection de la direction de l'école Saint-Laurent.

Afin de bien connaître les particularités de l'école et mener des projets significatifs, il est important d'offrir une stabilité à la direction de l'école, soit au moins la durée d'un projet éducatif. La direction doit avoir un intérêt à travailler en fonction des particularités du milieu (ouverture aux arts, fonctionnement d'un petit milieu, organisation flexible). La direction doit travailler en collaboration avec les enseignants, être accessible et à l'écoute des besoins des élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. MOT DU PRÉSIDENT

Les éléments que le président souhaitait présenter ont été discutés à travers les différents points de l'ordre du jour.

13. MOT DES MEMBRES DU PERSONNEL

On est content de faire la pièce cette année.
Le projet collation fonctionne bien.

CÉ-21/22-048



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

14. MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Annonce de la subvention pour le parc municipal.

15. MOT DU DIRECTEUR

Les éléments que le directeur souhaitait présenter ont été discutés à travers les différents points de l'ordre du jour.

16. QUESTIONS DIVERSES

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ-21/22-049

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Joëlle Bergeron, et résolu que la séance soit levée à 20h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Jaimy Polman
Président du conseil d'établissement

Benoit Bertholet
Directeur de l'établissement scolaire